



# INFO AR 16

La lettre de l'Association régionale IHEDN Paris Ile-de-France  
Numéro 49 – Hiver 2009

Ecole Militaire BP 41 - 00445 Armées  
Tel/Fax : 01 44 42 59 66 - email : [ihedn.paris@wanadoo.fr](mailto:ihedn.paris@wanadoo.fr) - [www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org)

## Éditorial

En ce début d'année 2009, l'esprit public, il faut en convenir, est plutôt morose. Depuis le début de la crise des subprimes, les Cassandre ont beau jeu de dénoncer les catastrophes de notre système économique en général, et en particulier le recul de la France dans tous les domaines, y compris culturel. On oublie, ce disant, que nous sommes victimes et non coupables de cette crise mondiale. On sous estime aussi le degré de **résilience** de notre vieux pays. Cependant, la célébration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire de 1918, en nous rappelant les pertes immenses infligées à la France par les deux guerres mondiales, souligne aussi la capacité de redressement dont elle a fait preuve en redevenant une des premières puissances économiques du globe. On ne peut en trouver la source que dans ses forces morales, et c'est ce qui doit nous donner confiance en l'avenir.

Dans le domaine de la Défense et de la Sécurité, l'année 2009 s'annonce cependant comme un grand cru. C'est l'année des 70 ans de la revue Défense nationale, des 60 ans de l'Alliance Atlantique et de l'OTAN, et des 50 ans de l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation de la défense. L'année 2009 est en outre, celle du renouveau de l'IHEDN avec la fusion de l'Institut actuel et du CHEAR, et la création d'un pôle Défense- Affaires Etrangères incluant la défense économique, la culture de défense et l'industrie de l'armement. Cette réforme sera opérationnelle dès septembre 2009 et sera complétée par la création d'un pôle sécurité intérieure regroupant l'INHES et l'IERSE et la constitution d'un nouvel institut destiné à promouvoir la pensée stratégique française à travers le monde.

L'année 2009 s'annonce riche aussi pour l'AR Paris Ile de France :  
. Parution très prochaine d'une plaquette sur les trente ans de notre association. Cette plaquette

préparée par Caroline GORSE COMBALAT, servira de support à notre communication et sera en quelque sorte le porte drapeau de nos activités  
. Visite de la base navale de TOULON, le vendredi 15 mai, avec visite de bâtiments, dont un SNA et déjeuner à bord  
. Visite du service historique de la défense et du donjon de Vincennes  
. Organisation d'un séminaire pour les élus de Paris, les jeudi 28 mai et jeudi 4 juin  
. Et déploiement de notre réseau des référents correspondants défense dont le rôle a été officialisé par l'Instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondants défense

D'autres activités sont aussi en préparation. La vie de votre association est dense et enthousiasmante. Participons ensemble à la fructifier davantage au service de l'esprit de défense et du bien commun.

*Pierre d'AMARZIT*  
Président de l'AR 16

### Agenda

- > 27 mars – Dîner annuel au fort de Nogent
- > 3 avril - Visite du musée national de la Légion d'Honneur
- > 15 mai - voyage de la Force d'Action Navale, Toulon

**VOUS AVEZ CHANGE D'ADRESSE MEL  
POUR GARDER LE CONTACT**



Envoyez un message à :  
[ihedn.paris@wanadoo.fr](mailto:ihedn.paris@wanadoo.fr)

---

## >LES OUTILS DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE INTERIEURE AU SEIN DE L'UNION EUROPEENNE

---

Alors que l'un des thèmes de réflexion de l'IHEDN porte cette année sur « L'Union européenne en quête de sécurité intérieure et extérieure », il nous est apparu opportun de rappeler quels principaux outils européens existent en matière de coopération policière internationale et comment ils participent à la sécurité intérieure de nos concitoyens.

Parmi les outils multilatéraux de coopération, citons le plus important d'entre eux : Les accords de Schengen et le Système d'Information Schengen

### Etat des lieux et historique :

L'Accord de Schengen « relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes » a été signé le 14 juin 1985 entre l'Allemagne, les Etats du Benelux et la France. Il prévoit qu'en matière de circulation des personnes, les parties chercheront à supprimer les contrôles aux frontières communes et à les transférer à leurs frontières externes.

Des mesures compensatoires ont donc été mises en place pour palier un déficit de sécurité. Elles ont été définies dans une Convention appelée « Convention d'Application de l'Accord de Schengen du 14 juin 1985 » (CAAS) signée par les pays fondateurs le 19 Juin 1990. La création du Système d'Information Schengen (SIS), basé à Strasbourg, étant l'une de ces mesures.

Ce SIS initial, que l'Espagne et le Portugal avaient rejoint entre temps, est devenu opérationnel le 26 mars 1995. Ce système d'information consiste en une base commune de données sur les personnes recherchées, les véhicules volés ainsi que les objets (armes à feu, billets de banque, documents d'identité vierges, documents d'identité dérobés).

A partir de 1997, l'Italie, l'Autriche, la Grèce rejoignent ce système d'information, imités en l'an 2000 par le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Islande (tous deux non membres de l'Union Européenne). **En 2008, 25 Etats sont raccordés au SIS.**

Au 01 novembre 2008, c'est plus de 26 millions d'enregistrements (personnes, véhicules et objets) qui sont présents dans cette vaste base de données consultable par l'ensemble des forces de sécurité des « pays Schengen ».

Par ailleurs, les limites opérationnelles du « SIS initial » ont été rapidement atteintes et une évolution fonctionnelle s'est avérée nécessaire, d'où la mise en place d'un projet relatif à la mise en œuvre d'un système d'information entièrement nouveau, le **SIS II**.

### **Objectifs du SIS II :**

Le Conseil de l'Union Européenne a mandaté la Commission Européenne en 2001 pour lancer un nouveau SIS dont les performances doivent permettre d'améliorer celles du Système Schengen actuel et permettre à tous les Etats membres d'utiliser des outils rénovés dans l'échange de l'information criminelle en temps réel, et comprenant notamment de nouvelles fonctionnalités telles que les photos, les empreintes digitales, puis, dans l'avenir, les empreintes génétiques, et l'introduction de nouveaux objets dans le système (bateaux aériens, containers, engins industriels, moyens de paiement).

### **Etat d'avancement du projet SIS II :**

Le SIS II devait être opérationnel le 31 mars 2007. Des difficultés techniques très importantes tenant tant à la conception de l'architecture technique qu'à l'adaptation des systèmes nationaux ont entraîné des reports successifs. L'échéance actuelle serait septembre 2009, voire juillet 2010.

### **Création d'EUROPOL**



### **Historique**

La création d'Europol a été prévue par le traité de Maastricht du 7 février 1992. Installé à La Haye (Pays-Bas), après une phase préparatoire menée par l'équipe de projet Europol à Strasbourg de 1992 à 1993, l'Office européen de Police a démarré ses activités le 3 janvier 1994 sous le

nom d'Unité Drogues Europol (EDU), son action était alors limitée à la lutte contre le trafic de stupéfiants. Progressivement, son mandat a été élargi à d'autres formes de criminalité organisée transnationale et au terrorisme.

La Convention Europol, texte fondateur, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1998. De nombreuses décisions d'ordre juridique en relation avec cette Convention ont précédé le démarrage effectif des activités d'Europol le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Actuellement, **27 Etats membres sont membres d'Europol.**

## Missions d'EUROPOL

*Europol a pour objectif d'améliorer la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme dès lors que deux Etats membres ou plus sont affectés.*

Europol apporte ainsi son soutien aux Etats membres :

- . en facilitant l'échange d'informations, notamment au travers du système d'information (SI)
- . en fournissant des analyses criminelles opérationnelles pour les enquêtes menées par les Etats membres (18 fichiers d'analyse criminelle thématiques sont ouverts à l'Office)
- . en réalisant des rapports de type stratégiques (exemple : Evaluation de la Menace que représente la Criminalité Organisée-EMCO). Ce document doit permettre au Conseil JAI (Justice Affaires Intérieures) de définir les priorités opérationnelles en matière de lutte contre la criminalité organisée au niveau européen.
- . en fournissant son expertise et son assistance technique aux enquêtes et opérations menées au sein de l'UE, sous le contrôle et la responsabilité juridique des Etats membres concernés.

Depuis déjà plusieurs années, le rôle opérationnel d'EUROPOL se développe en permettant le démantèlement d'organisations criminelles agissant au niveau du territoire de l'union européenne notamment dans les domaines du trafic de stupéfiants, de fraudes à la carte bancaires, de blanchiment, etc...).

## Le Mandat d'Arrêt Européen (MAE)

La loi du 9 mars 2004 a **transposé en droit français** la décision cadre du Conseil de l'Union européenne (UE) du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen. Il s'agit d'une

procédure purement judiciaire et non plus politique comme l'est la procédure classique d'extradition. Le mandat d'arrêt européen s'applique à une liste d'infraction déterminée mais suffisamment large pour couvrir l'ensemble des crimes et délits les plus graves.

Concrètement, les autorités judiciaires de chacun des Etats membres peuvent émettre un mandat d'arrêt européen lorsqu'une personne est poursuivie pour une infraction punie de plus d'un an d'emprisonnement, ou lorsque la personne a été condamnée à une peine ou à une mesure privative de liberté de plus de 4 mois. Un des aspects les plus marquants de ce mandat est **la possibilité de remettre ses nationaux.**

**Les résultats :** Depuis la mise en œuvre du MAE, le nombre d'arrestations ne cesse d'augmenter. Depuis mars 2004, les autorités françaises ont diffusé 5 171 MAE à destination de l'étranger et ont reçu 10 090 mandats en provenance de l'étranger. Au total, depuis l'entrée en vigueur du mandat européen, **1 706 personnes ont été interpellées** soit 871 personnes faisant l'objet d'un MAE émis par la France ont été arrêtées à l'étranger et 835 personnes faisant l'objet d'un MAE émis par une autorité étrangère ont été arrêtées en France.

## Le Traité de PRÜM

Cet accord, signé le 27 mai 2005 entre 7 Etats membres de l'Union (France, France, Etats du Benelux, France, France), prévoit de renforcer les échanges de données entre ces pays en vue de lutter, notamment, contre le terrorisme, la criminalité transfrontière et la migration illégale. Il doit ainsi permettre rapidement l'interrogation réciproque de leurs bases A.D.N., d'empreintes digitales et d'immatriculation des véhicules. Le décret portant publication du traité est paru le 12 janvier 2008.

## La Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)

La présidence française de l'Union Européenne (PFUE) jusqu'en décembre 2008 a été l'occasion pour notre pays d'influer plus particulièrement sur des sujets de sécurité qui nous préoccupent. Parmi

ceux-ci, deux actions peuvent être soulignées plus particulièrement.

En début de présidence, la France a souhaité mettre l'accent sur le problème de l'exploitation sexuelle des individus et plus particulièrement sur la **Traite des Êtres Humains (TEH)** d'origine africaine. En effet, 60.000 jeunes femmes africaines se prostituent dans les pays de l'U.E.

Forme moderne de l'esclavage, ce fléau a des liens étroits avec l'immigration illégale. Des passeurs expérimentés facilitent les déplacements aériens et séjours grâce à des fraudes documentaires. Enfin, les services de police européens, spécialisés dans la lutte contre la TEH d'origine africaine s'accordent à souligner le grave problème de la contrainte psychologique lors des auditions des victimes. En effet, ces jeunes femmes subissent un endoctrinement par la pratique du Vaudou qu'elles respectent de manière absolue.

Les experts se sont donc accordés sur la nécessité de poursuivre un Plan d'action européen sur ce thème, lequel vise à adopter des mesures légales afin notamment d'harmoniser les législations, de développer l'aide aux victimes et de renforcer la coopération entre les états *sources* et *clients*.

Autre thème d'importance, le projet de création d'un **Centre de coordination pour la lutte anti-drogue en Méditerranée (CeCLAD –M)**.

Fort du constat de l'ampleur du trafic de drogues en Méditerranée (les saisies de cocaïne entre 1990 et 2006 ont explosé en Méditerranée passant de 8 à 64 tonnes, dans le même temps, les interceptions de haschich y ont été multipliées par 6 pour atteindre 660 tonnes et les saisies d'héroïne se sont élevées à 15 tonnes ) et de l'urgence à coordonner les efforts pour contrer cette menace, il a été décidé de mettre en place, le plus rapidement possible, un dispositif qui permette à la fois de recueillir, valider, enrichir, partager le renseignement et organiser l'action en mer.

Pour répondre à cette menace, l'idée de créer un centre de coordination du renseignement et de l'action maritime en Méditerranée a été retenue.

Sur ces bases, la France a proposé la création du CeCLAD à Toulon, et sa mise en œuvre

immédiate. Ainsi, ce centre devrait être opérationnel avant la fin de la Présidence française. Ce centre, largement inspiré de la task force internationale de Key West visant à endiguer la déferlante de cocaïne dans les Caraïbes, sera le pendant du MAOC, centre d'analyse opérationnelle basé à Lisbonne qui coordonne la lutte internationale anti-drogue sur l'Atlantique.

Comme nous le voyons, la coopération internationale dans les domaines liés aux activités policières et judiciaires se développe intensément depuis la fin du siècle dernier.

Parallèlement aux canaux institutionnels de coopération reposant sur des Conventions, des Traités (SCHENGEN, EUROPOL) ou des Accords internationaux (INTERPOL), des initiatives naissent de la volonté de quelques Etats, particulièrement sensibilisés, pour élargir la palette d'outils permettant de mieux lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

Cette volonté se traduit plus précisément au travers des initiatives suivantes :

. les travaux du « Groupe du Futur » dirigé par la France en 2008 qui doit, pour les années 2010/2014, proposer une stratégie de lutte contre le crime et l'immigration illégale.

. Le groupe « Echange d'informations » (résultant d'une initiative suédoise) obéit à la même logique en développant l'idée que les grands fichiers nationaux (publics mais aussi privés) doivent être consultables par les forces de sécurité dans le cadre d'enquêtes officielles. Nous retrouvons là la même philosophie que le traité de PRÛM.

. Le projet PNR (Passenger Name Record) se fixe comme objectif, à l'instar de la situation au USA, de mettre en commun l'ensemble des données collectées par les transporteurs aériens afin de les rendre disponibles, dans certaines conditions (protection des données), aux services d'investigations des pays de l'UE.

Bref, la liste est longue de projets et d'initiatives qui n'ont qu'un seul but : assurer un espace de liberté à nos concitoyens au sein d'une Union Européenne élargie tout en garantissant un niveau optimum en matière de protection de l'individu.

*Catherine Courtin*



## Activités

### >RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008

*Les nouveaux pourront être surpris en constatant que nous traitons et rendons compte de 2007 et partiellement de 2008. Sur le plan financier l'exercice statutaire est l'année civile, Pour les activités le rythme est l'année scolaire, notamment avec les trinômes académiques et les travaux des Comités d'Etude. Ces rythmes expliquent l'articulation de nos présentations et la date retenue.*

### >LE POINT SUR L'ASSOCIATION

Le nouveau trésorier qui avait repris le poste de Michel BRIET en début d'année, a été remplacé par Bernard LAMY au retour des vacances.

Au plan des effectifs nous avons plus de 1 000 membres dans nos fichiers. Mais nous ne retenons que les adhérents à jour de cotisations, validés et recensés par la gestion de l'UNION à qui nous reversons une adhésion et qui les inscrit à l'annuaire.

Dans ces conditions de comptage, nos effectifs étaient de 365 adhérents fin 2007 après 355 en 2004, 417 en 2005 et 402 fin 2006.

Pour 2008 nous comptons actuellement 392 adhérents.

Nos effectifs restent relativement stables autour de 400 adhérents, et notre association est, et reste de loin, la plus importante de toutes les associations régionales.

Notre fichier contacts mails regroupe 430 adresses dont 230 pour des adhérents à jour de cotisations. Un effort est à faire pour élargir cette base.

### *In Memoriam*

- Le Préfet **Michel MARTAGUET**, SR.058
- Monsieur **Guy-Claude MOUNY**, SR.058
- Monsieur **André NAVETTE**, SR.061

### >LE COMITE DIRECTEUR

Notre instance dirigeante a tenu 7 réunions depuis la dernière AG. (11/12, 3/04, 3/06, 8/07, 17/09, et 1/10)

L'effectif de notre Comité est fixé à 21 membres, il c'est récemment trouvé réduit à 19 suite au retrait de 2 membres.

A côté des réunions du Comité Directeur des réunions de Bureau et de commissions spécialisées ont régulièrement lieu.

Les Compte rendus des Comités et les Procès verbaux des Assemblées sont transcrits dans des registres qui sont, sur demande, consultables au secrétariat par les auditeurs de l'association.

### >LES TRAVAUX DES COMITES

Les 2 thèmes pour l'exercice **2007/2008** avaient été présentés à une quarantaine de participants lors de la réunion du lundi 1 Octobre 2007

**Thème 1 – Remilitarisation et dangerosité du monde**

**Thème 2 – L'Espace extra atmosphérique, enjeu du XXIème siècle**

Les comptes rendus des travaux ont été « restitués » il y a deux semaines, les 14 & 15 novembre, au FORUM des AUDITEURS à VERSAILLES

Pour l'exercice **2008/2009** les thèmes ont été présentés à 40 participants lors de la réunion de rentrée du lundi 6 Octobre 2008

**Thème 1 - L'Union européenne en quête de sécurité intérieure et extérieure**

Il convient de formuler et d'analyser différentes options en faveur d'une stratégie possible de nature à renforcer l'identité de l'UE en termes de sécurité.

**Thème 2 – Le retour du « SOFT POWER » dans les relations internationales ?**

Compte tenu des acceptions différentes de l'expression « *soft power* », les auditeurs sont invités à en étudier les différents concepts.

### >MANIFESTATIONS

Nous avons organisé ou été associés à plusieurs manifestations, notamment :

- Conférence « la politique étrangère US en Europe 5 ans après le 11 septembre », le 6 mars 2007, par Paul GALLIS
- Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe le 20 avril 2007

- Conférence « Défense 2<sup>ème</sup> chance » le 7 juin, par le Contrôleur Général des Armées Olivier ROCHEREAU

- Séminaire des auditeurs les 22 et 23 juin

- Visite à Bourges et Avord les 4 & 5 octobre 2007,

- Journées des Présidents avec réunions les 4 & 5 octobre

- Conférence « Les enjeux de l'ESPACE de DEFENSE et SECURITE en EUROPE », le lundi 12 novembre 2007, par le Colonel Yves BLIN, Ancien adjoint de la Division Espace et Programmes Interarmées, de l'Etat-major des Armées

- Dîner du 30<sup>ème</sup> anniversaire le 2 février 2008

- Soirée AXA le 23 septembre, initiée et organisée par Jérôme BEDEL

- Réunion de rentrée des comités d'Etudes le 6 octobre 2008

- Visite OTAN à Bruxelles le 16 octobre, pilotée par Muriel JOYEUX

- Congrès des Auditeurs avec réunion des responsables techniques et des responsables d'activités les 9 et 10 octobre

- Forum des Auditeurs à Versailles les 14 et 15 novembre.

- Signature de la convention de partenariat ANAJ/AR.P/IdF le 19 novembre

- Vingtième anniversaire des trinômes le 26 novembre

## >LES TRINOMES ACADEMIQUES

Les trinômes académiques sont une des missions les plus importantes confiées aux AR.

Nous sommes en charge, conjointement avec l'AA, du trinôme de l'académie de Paris et totalement de celui de l'académie de Créteil. Il faut souligner que la coordination des trinômes au plan national, pour l'UNION, est assurée par Pierre Yves SAVELLI, ancien président de notre AR. Il travaille en liaison avec nos représentants Anne-Marie TOURILLON, Michel GAUVIN et depuis peu Corinne TALLON.

Chaque exercice annuel donne lieu à l'organisation de conférences, manifestations et visites.

## >SESSIONS en REGIONS

La 172<sup>ème</sup> session en région s'est déroulée sur 18 jours du 12 février au 9 avril. La prochaine session est prévue début 2010.

## >LES SEMINAIRES JEUNES

Nous sommes en charge, avec la DSA (ex DAT) de la préparation et de l'animation d'un séminaire sur 2 en Ile de France, en alternance avec l'AR Versailles. Jacques BESSY et Jean Dominique CARON participent à la préparation de ces sessions et séminaires, et recrutent les animateurs. Il faut souligner que pour la dernière session du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2008 le Général Directeur a tenu à remercier notre association par un courrier adressé à Jean-Dominique CARON.

## >CONVIVIALITE

- **Notre dernier dîner annuel s'est tenu** le 6 février 2007 dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris à l'Hôtel des Invalides il a connu un très vif succès et nous avons dû refuser des inscriptions pour nous limiter aux 105 places disponibles.

- Notre dîner du 30<sup>ème</sup> anniversaire a eu lieu au Palais de Justice de Paris avec 210 participants, et nous avons dû refuser une trentaine d'inscriptions. Il convient de souligner que cette exceptionnelle et brillante manifestation a eu lieu grâce au travail d'un actif comité d'organisation, je ne les citerai pas tous, mais je tiens particulièrement à souligner que

- Marie Paule RAVANEL a très habilement et opportunément joué de son entregent afin que les portes s'ouvrent pour nous

- Thierry COLOMBIER a fourni un remarquable travail d'organisation dans une structure où jusqu'à la dernière minute il a fallu ajuster, composer et maîtriser, notamment les problèmes de circulation et de sécurité.

## >COMMUNICATION

Cette action est coordonnée par Caroline GORSE-COMBALAT et comporte 3 volets :

### . INFO AR Paris Ile de France

Cette lettre périodique est une lourde charge. Il est souhaitable que de nouveaux camarades s'impliquent, apportent des textes et s'associent à l'équipe qu'anime Caroline GORSE-COMBALAT, notre rédactrice en chef. Au plan de la présentation, nous faisons l'effort financier d'assurer une diffusion en couleur avec un budget maîtrisé.

### . Le SITE INTERNET

Il est tenu régulièrement à jour par Jean-Dominique CARON qui le fait régulièrement

# INFO AR 16

-7-

progresser. Il l'a ainsi reformaté et amélioré le 20 septembre pour la rentrée de la période 2008/2009.

En consultant notre site [www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org) vous connaissez immédiatement notre agenda et retrouvez les comptes rendus de nos activités.

## . MOYENS INFORMATIQUES et MAILS

Comme annoncé il y a un an, notre nouveau matériel a été mis en état opérationnel. Bernard BRUN travaille à la réalisation d'un espace « collaboratif » qui devrait permettre d'améliorer les liaisons et le travail en équipe entre les adhérents. Bernard LAMY et Jean Philippe BRAULT examinent une refonte du fichier adhérents/cotisations avec la mise en place d'un logiciel EBP.

## >SECRETARIAT GENERAL & SECRETARIAT

Nous continuons à manquer de bénévoles réguliers pour l'exécution des grandes et petites tâches. Je tiens à remercier notre Ingénieur Général Maurice BOMMIER, qui assure une présence quasi quotidienne, et Jean Philippe BRAULT présent et efficace pour toutes les galères.

Depuis le début octobre nous disposons de l'appui de madame NOEMIE, qui a été mise à notre disposition par l'UNION en attendant son départ à la retraite.

La charge de travail normal est lourde, mais reste maîtrisable par une équipe bénévole, dans la mesure où chacun des adhérents se sent responsable et s'implique dans le bon fonctionnement de notre association. Nous devons malheureusement déplorer quelques comportements de « consommateurs assistés » qui pèsent sur notre administration.

Au plan des locaux nous continuons à bénéficier d'un bail d'occupation précaire. La multiplication des bâtiments provisoires a conduit à l'installation de nouvelles autorités et a supprimé de nombreuses places de parkings, ce qui ne permet pas de répondre favorablement aux demandes d'accès motorisés en cours de journée. Cet accès reste ponctuellement possible en formulant la demande 48 heures à l'avance.

Je voudrais attirer votre attention sur :

**Annuaire** : C'est l'UNION IHEDN qui est en charge de cette réalisation à partir des informations que nous devons lui retransmettre, en principe pour les vacances d'été. La diffusion intervient habituellement fin janvier.

**Revue Défense** : Parution tous les 2 mois. L'UNION qui assure sa réalisation pour l'ensemble des 39 associations procède à la diffusion sur la base des listes/annuaire. En conséquence les nouveaux abonnés doivent parfois attendre un certain temps pour bénéficier du service de la revue.

**Laissez-passer piétons**. Ils sont établis par la base Ecole Militaire sur notre proposition. Nous avons connu plusieurs modifications du système d'attribution en 2008, ce qui a généré cafouillages et retards.

Ils sont inutiles pour ceux qui disposent d'une carte militaire.

Dans le cas où nous organisons une manifestation nous déposons **l'avant-veille** la liste des participants annoncés au service base/gardiennage.

**Laissez-passer voitures**. Les parkings Ecole Militaire sont saturés dans la journée. De nouvelles restrictions d'accès sont régulièrement apportées. Avec une liste transmise l'avant-veille nous continuons à pouvoir vous permettre d'accéder au site pour les réunions et comités du soir ou du samedi.

**Cotisations**. Dès l'appel réglez avant d'oublier, nous éviterons les fastidieuses relances. Nous répercutons aussi plus rapidement à l'UNION ce qui facilite l'amélioration de l'annuaire et du service de la revue défense

**Règlements**. Effectuez les systématiquement par chèque, avec une claire indication de votre **nom d'adhérent** (difficultés d'affectation des chèques tirés sur des comptes de société, de couple) et de votre session.

**Cotisation 2009**  
**(incluant INFO AR.16 et annuaire)**  
**Auditeur : 50€**  
**Abonnement revue Défense : 15€**

**Coordonnées.** Faites nous parvenir systématiquement toutes les modifications ; **adresses** postales, **mails**, **téléphones**, **immatriculations** véhicules.

*Gérard Gaillat*

ci-joint et de le retourner au secrétariat de l'AR Paris ou par courriel [ihedn.arparis@wanadoo.fr](mailto:ihedn.arparis@wanadoo.fr)  
Le questionnaire est téléchargeable en fichier PDF sur le site de l'AR Paris [www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org)

> « UN OUVRAGE A LIRE POUR NE PAS RATER L'ACTUALITE A VENIR », ALAIN BAUER.

**La cyberguerre, la guerre numérique a commencé de Nicolas Arpagian (SR 172<sup>ème</sup>) avec une préface d'Alain Bauer, avant-propos d'Éric Delbecque**

Quarante ans après la création d'Internet, le réseau des réseaux appartient désormais à l'arsenal de tous les États, groupements d'activistes, entreprises ou individus qui contribuent à cette nouvelle forme de conflit où l'information constitue à la fois un support d'action et un actif sensible qu'il convient de maîtriser.

La capacité à participer à cette cyberguerre, et à s'en prémunir, est aujourd'hui une des composantes majeures d'une stratégie de sécurité et de puissance pour une collectivité nationale. Cet ouvrage donne les clés pour comprendre les enjeux stratégiques de cet Internet, qui fait partie de notre vie quotidienne. Il explique utilement la manière dont les gouvernements, les multinationales et les militants de tous bords le mettent à contribution pour mener leurs opérations de déstabilisation.

Rédigé par un spécialiste des questions d'influence, il rend accessible au plus grand nombre les tenants et les aboutissants de ces cyberguerres qui se déroulent sous les yeux de l'opinion publique mondiale. À lire, pour ne plus rien ignorer de la réalité de ce nouveau visage de la guerre économique, politique et militaire.

*Éditeur : Vuibert en partenariat avec l'IERSE*

> **QUESTIONNAIRE DE RECENSEMENT DES AUDITEURS RESERVISTES DE L'AR PARIS**

Afin d'établir un paysage de la Réserve au niveau des AR et de connaître la ressource en compétences, merci de répondre au questionnaire

**ATTENTION NOUVELLE ADRESSE WEB**

**RETROUVEZ-NOUS REGULIEREMENT ET EN COULEUR SUR :**

[www.ihedn-arparisidf.org](http://www.ihedn-arparisidf.org)

> **MERCREDI 19 NOVEMBRE 2008, SIGNATURE DE LA CONVENTION ANAJ-AR PARIS**



> **LES LUNDIS DE L'IHEDN**

**RUSSIE, LE REGIME POUTINE FACE AUX CRISES** par *Marie Mendras*, Professeur à la London School of Economics and Political Science (LSE) Directrice de l'Observatoire de la Russie au CERI - Sciences Po Auteur de *Russie, l'envers du pouvoir* (2008, Odile Jacob)

**Le 6 avril 2009 à 18 h 30**

INFO AR 16

Directeur de la publication : Pierre d'Amarzit

Email : [carolinecombatat@hotmail.com](mailto:carolinecombatat@hotmail.com)

Rédacteur-en-chef : Caroline Gorse-Combatat

Comité : Jean-Dominique Caron, François-Georges Dreyfus, Muriel Joyeux